



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(DEC)/MED WG 183/2
30 avril 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE

Réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL

Venise, Italie, 28 au 31 mai 2001

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion des Coordonnateurs nationaux pour le MED POL se tiendra du 28 au 31 mai 2001 au Telecom Lab Conference Centre de Venise, Campo San Salvador, tel. 0415213211, fax: 0415203582. La réunion sera ouverte le 28 mai à 9h30 par les représentants des autorités locales, le Président du "Fondo EuroMediterraneo per lo sviluppo socio-economico" (FEM), un représentant de l'association "Amici per la vita", et le Coordonnateur du PAM. La réunion se tiendra essentiellement avec la contribution financière des autorités locales de Venise en coopération avec le FEM et «Amici per la vita».

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur, la réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat est distribué sous la cote UNEP(DEC)MED WG 183/1 et sa version annotée, avec un projet d'emploi du temps, fait l'objet du présent document. L'ordre du jour sera examiné, modifié s'il y a lieu, et adopté par la réunion. Un service d'interprétation simultanée en anglais et français sera assuré pendant toute la durée de la réunion.

Point 4 de l'ordre du jour: Examen des activités menées par le MED POL au cours de l'exercice biennal 2000-2001

Le Secrétariat présentera le document d'information UNEP(DEC)MED WG 183/ INF.3 qui passe en revue et décrit les activités menées par le MED POL au cours de l'exercice biennal 2000-2001. Les Coordonnateurs nationaux seront invités à formuler des observations sur les travaux réalisés par le MED POL, à examiner les résultats obtenus et les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des activités. Les débats porteront, entre autres, sur les retards enregistrés dans la formulation et la finalisation des programmes nationaux de surveillance continue, sur la nécessité d'améliorer la coordination avec les parties prenantes locales et sur l'utilisation faite au niveau national des Lignes directrices sur la gestion des matériaux de dragage adoptées en 1999 et des difficultés soulevées par leur application.

Point 5 de l'ordre du jour: Examen et approbation des activités à réaliser au cours de l'exercice biennal 2002-2003

Le Secrétariat présentera le document de travail UNEP(DEC)MED WG 183/3. Le document énumère et expose les activités proposées pour l'exercice biennal 2002-2003 et il est soumis aux Coordonnateurs nationaux pour le MED POL pour examen et approbation en vue de sa transmission aux Points focaux du PAM et aux Parties contractantes pour adoption. Le document couvre l'ensemble des rubriques incluses dans le Programme d'actions stratégiques (PAS) destiné à combattre la pollution due à des activités menées à terre, qui représente désormais la principale activité cadre du MED POL, l'application des Protocoles «immersions» et «déchets dangereux» ainsi que les activités liées à la recherche sur les questions qui se font jour dans les domaines de l'environnement et de la pollution.

En ce qui concerne la mise en œuvre du PAS (point 5.1 de l'ordre du jour), outre les informations contenues dans le document WG 183/3, la réunion aura à examiner trois documents d'information: UNEP(DEC)MED WG 183/INF.4 sur la gestion des détritrus côtiers, UNEP(DEC)MED WG 183/INF.5 sur la gestion des données de MED POL Phase III et UNEP/(DEC)MED WG 183/INF.6 sur l'évaluation des impacts et la gestion de la saumure des usines de dessalement. Ces

documents sont portés à l'attention des Coordonnateurs pour leur permettre d'examiner et de discuter les activités à réaliser sur les trois sujets précités.

En ce qui concerne l'application du Protocole «immersions (point 5.2 de l'ordre du jour), la réunion examinera et discutera deux projets d'ensembles de Lignes directrices se rapportant aux articles 4, 5 et 6 du Protocole: Lignes directrices pour la gestion des déchets de poisson (UNEP(DEC)ME WG 183/4) et Lignes directrices pour l'immersion des plateformes «offshore» (UNEP(DEC)MED WG 183/5). Ces documents, sous forme de projets, ont été adressés aux Coordonnateurs nationaux pour le MED POL en janvier 2001 afin qu'ils formulent des observations et y apportent des modifications, et ils ont été remaniés par le Secrétariat en conséquence. La réunion sera invitée à poursuivre l'examen et l'amélioration des projets, s'il y a lieu, et à recommander leur transmission aux Points focaux du PAM et aux Parties contractantes pour adoption.

Point 6 de l'ordre du jour: Considérations budgétaires concernant les programmes de travail 2002-2003 du PAM et du MED POL

Le Secrétariat présentera brièvement les perspectives budgétaires du MAP du MED POL pour l'exercice biennal 2002-2003. La réunion sera invitée à formuler des observations et à échanger des vues sur le budget qui fera l'objet d'un examen détaillé lors de la réunion des Points focaux du PAM en septembre 2001, avant d'être soumis, pour adoption, aux Parties contractantes lors de leur réunion de novembre 2001.

Point 7 de l'ordre du jour: Examen et approbation de la version révisée du Document opérationnel pour la mise en œuvre du PAS

Le Secrétariat présentera le document de travail UNEP(DEC)MED WG 183/6 qui contient la deuxième version du Document opérationnel pour la mise en œuvre du PAS. La première version du Document opérationnel a été présentée à la réunion des experts désignés par les gouvernements tenue à Catane (Italie) du 28 au 30 mars 2001. Le Secrétariat a inséré les modifications proposées par la réunion de Catane dans la nouvelle version qu'il présente maintenant pour observations, nouvelles modifications et approbation. Les Coordonnateurs sont invités à approfondir l'examen de la nouvelle version, à la remanier s'il y a lieu et à recommander sa transmission aux Points focaux du PAM et aux Parties contractantes pour adoption.

Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses

La réunion abordera toute autre question que pourraient soulever des participants ou le Secrétariat.

Point 9 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

Les Coordonnateurs examineront, modifieront en tant que de besoin et adopteront le projet de rapport de la réunion.

Point 10 de la réunion: Clôture de la réunion

La clôture de la réunion sera prononcée par le Président élu le 31 mai 2001 à 18h30.

Emploi du temps proposé

Lundi 28 mai

09h30 - 10h30	Points 1, 2 de l'OdJ
10h30 - 11h00	Pause café
11h30 - 13h00	Points 3, 4.
13h00 - 15h00	Pause déjeuner
15h00 - 16h30	Point 5
16h30 - 17h00	Pause café
17h00 - 18h30	Point 5 (suite)

Mardi 29 Mai

09h30 - 11h00	Point 5 (suite)
11h00 - 11h30	Pause café
11h30 - 13h00	Point 5 (suite)
13h00 - 15h00	Pause déjeuner
15h00 - 16h30	Point 5 (suite)
16h30 - 17h00	Pause café
17h00 - 18h30	Points 5 (suite et fin), 6

Mercredi 30 Mai

09h30 - 11h00	Point 7 de l'OdJ
11h00 - 11h30	Pause café
11h30 - 13h00	Point 7 (suite)
13h00 - 15h00	Pause déjeuner
15h00 - 16h30	Point 7 (suite)
16h30 - 17h00	Pause café
17h00 - 18h30	Points 7 (suite et fin), 8

Jeudi 31 Mai

- 15h00	Libre (préparation du rapport)
15h00 - 16h30	Point 9
16h30 - 17h00	Pause café
17h00 - 18h30	Point 9 (suite et fin), 10.
